

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 2 décembre 2020 à 9 h 28 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et Ray Khalil ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif, tous via l'application Teams;

sont aussi présents:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général, via l'application Teams;
Me Valérie Tremblay, greffière, via l'application Teams.

CE-20201202-3710

MOUVEMENTS DE PERSONNEL - RAPPORT MENSUEL -
JUILLET 2020

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport des mouvements de personnel pour le mois de juillet 2020 préparé par le Service des ressources humaines le 23 novembre 2020.

(SD-2020-126)

CE-20201202-3711

MOUVEMENTS DE PERSONNEL - RAPPORT MENSUEL -
AOÛT 2020

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport des mouvements de personnel pour le mois d'août 2020 préparé par le Service des ressources humaines le 23 novembre 2020.

(SD-2020-127)

CE-20201202-3712

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR CHEF -
TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 1774, avec une banque de 840 heures sur une période maximum de 26 semaines, au poste de superviseur chef travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5056)



CE-20201202-3713

SUSPENSION - CHAUFFEUR-OPÉRATEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé numéro 44183 engagé au poste de chauffeur-opérateur E au Service des travaux publics, et ce, conformément au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 24 novembre 2020.

(SD-2020-5227)

CE-20201202-3714

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GESTION DES IMMEUBLES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la gestion des immeubles, soit:

la modification du poste permanent vacant de gardien de garage, classe 1, au salaire annuel de 58 073,60 \$ avec un seuil d'engagement de 46 467,20 \$, en un poste permanent de gardien de garage EP, classe 10, au salaire annuel de 72 675,20 \$ avec un seuil d'engagement de 58 1360 \$;

code budgétaire: 54403-171100-111140;

la réaffectation de l'employé numéro 49209, du poste de mécanicien véhicules et équipements, classe 10 (échelon 5), au salaire annuel de 72 675,20 \$, au poste de gardien de garage EP, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 53303-391100-111140;

au code budgétaire: 54403-171100-111140;

les réaménagements budgétaires pouvant découler des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-5309)

CE-20201202-3715

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE PROGRAMMES ET PRÉVENTION - GESTION DES IMMEUBLES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 51121, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable programmes et prévention au Service de la gestion des immeubles, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.



(SD-2020-5281)

À 11 h 45, la séance est suspendue.

À 13 h 17, tous les membres présents ayant réintégré leur siège, la séance se poursuit.

Me Valérie Tremblay, greffière, est absente et elle est remplacée par Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe, via l'application Teams.

À 14 h 02, tous les points ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe